Torpiller la pollution en mer

La préfecture maritime de Méditerranée a organisé, hier, à Ajaccio une simulation de catastrophe naturelle en mer, mobilisant d'importants moyens. En cas de présence d'hydrocarbures lourds, les services sont prêts

Une flotte d'intervention était chargée de contenir la nappe d'hydrocarbure, matérialisée par de l'écorce de riz non toxique et biodégradable. / PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

C'est le genre de dispositif que l'on souhaiterait ne jamais voir déployé. Hier, dans le golfe d'Ajaccio, la préfecture maritime de Méditerranée a pratiqué un exercice destiné à organiser la lutte contre la pollution aux hydrocarbures lourds. Les moyens mobilisés rassemblent une flotte élargie, composée notamment de l'*Abeille Flandre*, remorqueur d'intervention en haute mer, du bâtiment de soutien et d'assistance *Jason* et du *Persevero*, remorqueur du port d'Ajaccio. Ces trois grosses unités sont au cœur de la zone d'intervention et sont chargées de contenir la nappe d'hydrocarbure, matérialisée hier par de l'écorce de riz non toxique et biodégradable.

"Les principaux risques de pollution existent à proximité des ports. C'est là que les collisions entre navires peuvent avoir lieu. C'est pourquoi nous avons organisé cet exercice au large d'Ajaccio, où ce type de catastrophe, en plus de causer des dégâts environnementaux, serait dramatique pour l'économie, surtout en amont de la saison", confie le vice-amiral d'escadre Du Ché, préfet maritime de la Méditerranée.

Sept embarcations et un hélicoptère

Élaboré dans les conditions du réel, l'exercice permet d'observer l'efficacité d'un tel dispositif, où chaque appareil tient son rôle et où la cinquantaine d'intervenants se relaie dans la chaîne de responsabilités. Le *Jason* est chargé d'établir un barrage flottant, censé contenir les hydrocarbures sur un périmètre restreint, pendant qu'un appareil installé à l'arrière du remorqueur écrème la nappe polluante à l'aide d'un bras et la stocke dans des cuves de 1 000 m³. L'*Abeille*, positionné à quelques miles de là, épand un produit dispersant sur la nappe. *"Cela permet de casser la pollution,* explique François, chef du bureau sécurité à la préfecture maritime. *Il faut aussi souligner l'importance du dispositif de second rideau, composé d'unités plus petites mais très importantes pour récupérer les résidus par un petit chalut tracté."* Au total, sept embarcations sont mobilisées et un hélicoptère de la gendarmerie survole la zone. *"Cela illustre bien la coopération qui s'organise autour de la marine nationale, soutenue par les autres administrations comme la DDTM et la gendarmerie"*, se félicite le vice-amiral d'escadre Du Ché. Il ne reste plus qu'à espérer que cette efficacité, régulièrement testée, ne soit jamais à démontrer.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA

La Corse dans le plan Ramogepol

Ce plan d'intervention pour la lutte contre les pollutions marines d'origine accidentelle en Méditerranée a été instauré à la suite de la catastrophe du pétrolier *Haven*, au large de Gênes, le 14 avril 1991. Accord tripartite entre la France, l'Italie et Monaco, il permet notamment la mise à disposition réciproque de moyens dédiés à l'antipollution, la réalisation d'exercices communs et le partage de savoir-faire et de tactiques liés à ce domaine.
La zone de compétence de cet accord s'étend entre Marseille et La Spezia.

741332

NOUVELLE CITROËN C3
UNIQUE, PARCE QUE VOUS L'ÊTES

CITROËN

À PARTIR DE
149€/MOIS(1)
APRÈS UN 1ER LOYER DE 2 000 €
SANS CONDITION
3 ANS : ENTRETIEN, GARANTIE

Caméra embarquée ConnectedCAM Citroën™*
36 combinaisons de personnalisation
Citroën Advanced Comfort®

PORTES OUVERTES CE WEEK-END**

CITROËN préfère TOTAL Modèle présenté : Nouvelle Citroën C3 BlueHDi 100 S&S BVM Shine avec options caméra de recul + système de surveillance d'angle mort, ConnectedCAM Citroën™, jantes alliage 17" CROSS Diamantées et peinture nacrée (269 €/mois après un 1er loyer de 2 500 €, sur 36 mois et 30 000 km, assistance, entretien et extension de garantie inclus). (1) Exemple pour la Location Longue Durée sur 36 mois et 30 000 km d'une Nouvelle Citroën C3 PureTech 68 BVM Live neuve, hors option ; soit un 1er loyer de 2 000 € puis 35 loyers de 149 € incluant l'assistance, l'extension de garantie et l'entretien au prix de 19,50 €/mois pour 36 mois et 30 000 km (au 1er des deux termes échu). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable jusqu'au 30/06/17 dans le réseau Citroën participant et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, locataire gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, 9 rue Henri Barbusse CS 20061 92623 Gennevilliers Cedex, Orias 07004921 (www.orias.fr). Le contrat Extension de Garantie & Entretien peut être souscrit indépendamment de toute LLD aux conditions disponibles dans le réseau Citroën participant. *Equipement en option ou non disponible selon les versions. ** Selon autorisation préfectorale.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO_2 DE NOUVELLE CITROËN C3 : DE 3,2 À 6,3 L/100 KM ET DE 83 À 110 G/KM.